



*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARS Île-de-France

**Contrôle sur pièces
2022-12-16**

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

**CHAINTREAUVILLE
1, rue de Chaintréauville. 77140 Saint-Pierre-Les-Nemours**

SYNTHESE DU RAPPORT DE CONTRÔLE

Tableau récapitulatif des écarts

Numéro	Contenu
E1	Absence de règlement de fonctionnement validé et signé
E2	Le projet d'établissement n'est pas formalisé et non validé. Il ne présente pas de déclinaison opérationnelle des axes stratégiques et aucun calendrier de mise en œuvre de ces axes n'est proposé. Il n'est pas finalisé et non signé.
E3	Absence de plan en cas de crise sanitaire ou climatique formalisé (un plan bleu)
E4	L'organigramme de l'établissement ne précise pas les liens fonctionnels et hiérarchiques entre les personnels de l'EHPAD.
E5	Absence de contrat de travail du MEDCO
E6	Absence d'affichage des documents obligatoires suivants : Liste des personnes qualifiées du Département (à demander à l'accueil)
E7	La composition du CVS n'est pas conforme à la réglementation
E8	Les actions correctrices mises en œuvre des évènements indésirables ne sont pas présentées au Conseil de la vie sociale au regard des Compte-rendu transmis
E9	Absence de procédure formalisée de déclaration des EIG et dysfonctionnements en interne et aux autorités de tutelle

Tableau récapitulatif des remarques

Numéro	Contenu
R1	Formaliser une procédure de permanence de direction et d'astreintes

Conclusion

Le contrôle sur pièces de l'EHPAD CHAINTREAUVILLE, géré par KORIAN a été réalisé le 16 décembre 2022 à partir des réponses apportées et des documents transmis par l'établissement.

La mission de contrôle a constaté le respect de la réglementation et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans les domaines suivants :

- GOUVERNANCE

Conformité aux conditions d'autorisation

- FONCTIONS SUPPORT

Gestion des ressources humaines

Néanmoins, elle a constaté des dysfonctionnements dans les domaines suivants :

- GOUVERNANCE

Management et Stratégie

Animation et fonctionnement des instances

Gestion des risques, des crises et des événements indésirables

- PRISE EN CHARGE

Organisation de la prise en charge de l'admission à la sortie

Ces constats nécessitent que le gestionnaire et le directeur de l'établissement engagent des actions de correction et d'amélioration.